République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public (C.P.E.S.P.) M. D. Manallag

MINISTERE DU PLAN Mission IRRED-LIBAN DAR/408

JD/aa février 1964 أَجِمُهُورِتِ اللَّبِنَانِيَة مَصتب وَذِيرُ الدَولة لشوَّون الشميَة الإداريّة مَركز مشارييّع وَد رَاسَات الفطاع الْعَامِ

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE AGRICOLE

PLAN

I- ASPECTS GENERAUX

- 1- Introduction. 2- Un problème préalable
- 3- Cadre général du développement agricole.

II- CHAMPS D'APPLICATION

- A Politique d'aménagement agricole
 - 4- Les grands travaux agricoles
 - 5- Irrigation
 - 6- Valorisation
 - 7- Financement de l'irrigation et de la valorisation
 - 8- Reboisement.

B - Politique d'encadrement agricole

- 9- L'équipement intellectuel agricole
- 10- Enseignement
- 11- Recherche
- 12- Vulgarisation

C - Politique d'orientation agricole

- 13- Orientation
- 14- Orientation de la production
- 15- Orientation de la commercialisation
- 16- Orientation de la transformation

III- RESULTATS ATTENDUS

- 17- Remarque. 18- Production agricole en 1975
- 19- Emploi agricole en 1975.

CONCLUSION.

I- ASPECTS GENERAUX

1- INTRODUCTION

Complexes en elles-mêmes de par leur caractère biologique en dépendance des facteurs climatiques, les activités agricoles le sont plus encore au Liban en raison de circonstances très spécifiques. Parmi celles-ci, on doit mentionner le relief difficile, la grande diversité des micro-climats et des cultures, la rare existence d'exploitations agricoles au sens d'entreprises intégrant unité technique et unité économique, enfin l'exiguité du territoire et la forte densité de population.

Il en résulte que simultanément se pose un grand nombre de problèmes, chacun d'eux méritant une attention particulière et des moyens d'action particuliers. Or l'ensemble des moyens d'action nécessaires n'est pas et ne sera pas à court terme à la disposition de l'Administration : la raison essentielle en étant le petit nombre de personnel qualifié au niveau universitaire, et au niveau des techniciens de la catégorie 4.

C'est pourquoi il a paru nécessaire dans ce rapport de ne retenir que quelques lignes d'action plus impératives. Il est à espérer qu'ainsi peu d'objectifs seront retenus, mais que leur poursuite sera entreprise avec tenacité et persévérance. Dès lors l'ensemble des recommandations avancées dans ce rapport ne prétend pas épuiser toutes les perspectives de travail qu'impose la situation actuelle de l'agriculture libanaise.

2- UN PROBLEME PREALABLE

L'agriculture ne peut être traitée comme un secteur autarcique dans l'économie générale. Il y a donc lieu de se demander quelle contribution est attendue de l'agriculture dans la formation du revenu national et dans l'emploi de main-d'oeuvre, au cours des prochaines années.

Or, même dans l'état fragmentaire de notre information actuelle la réponse ne fait pas de doute : cette contribution doit être la plus forte possible, étant donné les difficultés d'une industrialisation poussée.

Il faut en conséquence compter sur l'agriculture principalement pour faire face <u>dans les zones rurales</u> à l'accroissement de population et donc de <u>main-d'oeuvre</u>. Cela paraît possible pour les dix prochaines années, mais au-delà de 1975. — encore une fois dans l'état actuel de notre information — il faudra compter

sur le développement d'autres secteurs de l'économie : un délai de dix ans est donc laissé aux secteurs secondaires et tertiaires pour prendre le relai. Il reste vrai toutefois que dès à présent les problèmes posés par l'absorption de la main-d'oeuvre dans les zones urbaines sont considérables, et mériteront une attention très spéciale si l'on veut éviter la constitution d'un sous-prolétariat urbain important.

3- CADRE GENERAL DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Cette prémisse étant acquise, en quels termes généraux se pose la croissance du secteur primaire? Quelques perspectives se dégagent.

Tout d'abord il faut faire face à l'accroissement de la demande alimentaire nationale. Non seulement cette demande s'accroît du fait de l'accroissement de la population, mais encore elle s'accroît et se modifie dans sa structure avec l'accroissement du revenu individuel. Si la population s'accroît au taux de 2,3% l'an, et le revenu individuel moyen au taux de 2,5% l'an, l'effort à fournir paraît exiger un taux de croissance de 4,8% pour la production agricole. En réalité du fait d'une élasticité de la demande alimentaire par rapport au revenu, d'un taux très inférieur à l'unité et probablement égal à 0,5 ou 0,6, le taux de croissance de 3,5 à 4% pour la production agricole semble suffisant sous ce seul aspect. Ces valeurs sont liées à une hypothèse de croissance de 4,8% pour le revenu national, mais elles scraient sensiblement les mêmes, au cas d'une hypothèse un peu plus forte.

Mais en second lieu, il faut faire face à un déficit croissant de la <u>balance commerciale</u>: ceci implique à la fois un effort pour diminuer les importations en y substituant des productions nationales, et un effort pour accroître les exportations, dans la mesure où les avantages comparatifs pencheront en ce sens. Ces considérations postulent que la production agricole s'accroisse au moins de 0,5 l'an sous cet aspect.

L'effort prévisible à fournir situe donc le taux attendu d'accroissement de la production agricole au niveau de 4 à 4,5%. Les comparaisons internationales permettent d'avancer qu'un effort supérieur à 4% est assez exceptionnel et exige une volonté très marquée du Gouvernement en faveur de l'agriculture.

Ainsi pour faire face aux besoins de l'économie générale, l'agriculture libanaise n'a pas le choix : elle doit à tout prix s'intensifier et se rendre plus compétitive. <u>Une agriculture intensifiée et concurrentielle est la seule voie</u> de développement pour l'agriculture libanaise.

II- CHAMPS D'APPLICATION

A- POLITIQUE D'AMENAGEMENT AGRICOLE

4- LES GRANDS TRAVAUX AGRICOLES

Le budget de l'Etat consacre des sommes de plus en plus importantes - quoique faibles encore - à financer des grands travaux agricoles : déjà les travaux d'irrigation ont pris une certaine ampleur, et bientôt les travaux de valorisation des terres et de reboisement seront commencés.

Il s'agit en effet de travaux qui ne peuvent être entrepriscs individuellement par chaque propriétaire, mais qui exigent <u>une entreprise collective</u>: de cette nécessité, découle une certaine conception de ces travaux agricoles, conception que l'on peut caractériser par une optique d'aménagement.

L'aménagement agricole consiste dans la mise en valeur optimale des potentialités du sol et du relief; il ne prend tout son sens que dans le cadre d'une politique de mise en valeur régionale.

La mise en valeur optimale ne peut se faire dans le cadre de l'entreprise individuelle : la distribution des eaux, la lutte contre l'érosion, la constitution d'exploitations viables ne seront jamais le résultat de la somme des efforts des exploitants particuliers, surtout dans un pays où les exploitations sont petites et où les moyens financiers des exploitants sont étroits,

C'est pourquoi les grands travaux d'irrigation, de valorisation et de reboisement ne peuvent être réellement conduits à bonne fin que dans le cadre d'une étude d'aménagement, zone par zone.

On devra donc mettre en oeuvre cette politique par le choix de quelques zones pilotes, de l'aménagement desquelles on pourra tirer l'expérience voulue pour une généralisation à tous les terroirs. C'est dans cette voie que s'orientent le projet d'étude du Fonds Spécial de Bonification, et à plus large échelle les projets Fonds Spécial des Eaux Souterraines et de Pédologie. Il faut espérer que les travaux d'irrigation et de valorisation retiendront ce même principe d'aménagement zone par zone.

5- IRRIGATION

Depuis de nombreuses années, la superficie cultivée non compris les jachères - plafonne aux environs de 220.hectares. Evidemment les difficultés du relief et l'exiguité du territoire mettent une limite absolue à l'extension des surfaces. En cherchant à tout prix à accroître les surfaces, on risque de mettre en culture des terres de plus en plus marginales, dont les investissements initiaux ne seront jamais comverts par les productions escomptées. Aussi c'est avec prudence que l'on devra encourager peu à peu la mise dans le circuit économique de terres nouvelles.

Et cependant dans la voie de l'intensification une route bien tracée apparaît : c'est la <u>substitution maximale</u> de cultures irriguées aux cultures sècnes. Cette substitution a déjà pris une ampleur importante avec les efforts des particuliers et ceux de l'Etat par son programme des 450 millions.

Les prévisions pour 1975 permettent d'avancer qu'à cêtte date le total des surfaces irriguées atteindra environ 100.000 hectares. Ce résultat ne sera dépassé que si la mobilisation des eaux souterraines peut être planifiée - le projet d'études du Fonds Spécial en donne l'espoir - et si des méthodes nouvelle d'irrigation par aspersion sont généralisées. Dans l'état actuel des informations, le plafond absolu des irrigations possibles paraît se situer aux environs de 120.000 hectares.

L'effort à fournir est important à l'échelle du pays ; en partant d'une situation 1955-1961 d'environ 57.000 hectares irrigués, il s'agit en 1975 d'obtenir un total de 95 à 110.000 hectares. Cette mutation comportera d'une part la substitution de cultures irriguées aux cultures sèches sur 30.000 à 40.000 hectares, et d'autre part la valorisation pour l'irrigation de 8.000 à 13.000 hectares de terres cultivables.

Ce double effort correspond aux prévisions qu'il est raisonnable de faire, compte-tenu des projets du Ministère des Travaux Publics, de l'Office National du Litani et des particuliers. Les résultats pour les années 1964-1968 se situeront aux alentours de 20.000 hectares nouvellement irrigués.

6- VALORISATION

Une seconde voie est tracée en vue d'accroître les surfaces cultivées : c'est <u>la valorisation de terres cultivables</u> en vue de cultures sèches. Les prévisions pour 1975 permettent de définir un programme de 27 à 39.000 hectares de terres à valoriser en sec. Ces chiffres sont déjà élevés et semblent à la limite de la prudence nécessaire si l'on veut rester dans la limite de la rentabilité.

En additionnant à ces surfaces, celles qui seront valorisées en vue de l'irrigation, le programme de valorisation atteindra 35 à 52.000 hectares. Si une partie de cet effort est laissée à la seule initiative privée, il n'en reste pas moins qu'une aide importante devra être accordée par l'Etat.

Sur ces bases, un programme gouvernemental de valorisation - non compris les forêts et les pacages - devrait atteindre 30 à 45.000 hectares dont 5 à 10.000 en vue de cultures irriguées. Réparti sur 12 ans de 1964 à 1975, un tel programme aura comme objectif annuel moyen une valorisation de 2.500 à 3.750 hectares, mais étant donné la nouveauté de ce programme, son développement ne pourra se faire que très progressivement. On admettra les rythmes suivants de valorisation: 8.000 hectares cultivables de 1964 à 1968 et 22 à 37.000 hectares de 1969 à 1975.

Cet effort est compatible avec le projet connu sous le nom de "Plan Vert" dont cependant les modalités d'intervention restent à préciser : L'application de barêmes forfaitaires pour remboursement partiel de certains travaux paraît la formula plus convenable.

7- FINANCEMENT DE L'IRRIGATION ET DE LA VALORISATION

La façon de financer ces investissements qui profitent directement à certains particuliers n'a pas encore été fixée. Certains pensent que la totalité de ces investissements — ou leur presque totalité — doit être remboursée sous une forme ou l'autre par les bénéficiaires. Cela ne paraît pas possible.

Les équipements pour l'agriculture doivent être jugés à la lumière de la théorie des économies externes. Bien des entreprises privées ne doivent leur prospérité, et parfois leur existence, qu'au vu des avantages qu'elles retirent des réseaux d'infrastructures publiques. Le cas le plus typique est certainement celui des entreprises de transports routiers.

Un autre point de vue pourrait être adopté qui retiendrait surtout les avantages sociaux découlant indirectement des programmes d'irrigation et de valorisation : création d'emplois en zones rurales, et freinage de l'exode vers les villes. On pourrait alors invoquer les arguments avancés en faveur des investissements sociaux, tels que les écoles et les hôpitaux.

Par ailleurs, la comparaison internationale montre que très généralement l'essentiel des investissements initiaux pour les réseaux d'irrigation et les travaux de valorisation est supporté par les fonds publics. Seuls les frais de fonctionnement sont mis à charge des bénéficiaires.

C'est dans ce sens que la politique agricole devra s'orienter : paiement de droits d'eau ou d'une taxe à l'hectare.

Cependant il faut prévoir aussi pour la mise en culture des facilités de crédit importantes et à long terme. Cette question n'est pas traitée ici, du fait de son étroite liaison avec la Banque Nationale de Developpement.

8- REBOISEMENT

L'urgence de cette action n'est pas à prouver, et aucun programme de grands travaux agricoles ne serait complet sans y faire une place importante. Pour le moment, les études du Frojet Fonds Spécial de Bonification préparent les éléments d'une intervention à grande échelle. Cette intervention pourra être administrativement relée aux programmes de valorisation.

Il convient seulement d'insister sur la nécessité dè ne pas attendre les résultats de l'étude du Fonds Spécial pour intensifier les travaux de reboisement : 3.500 hectares pourront être reboisés de 1964 à 1968.

B- POLITIQUE D'ENCADREMENT AGRICOLE

9- L'EQUIPEMENT INTELLECTUEL AGRICOLE

En un sens, les grands travaux agricoles constituent des objectifs relativement faciles à atteindre, mais l'utilisation adéquate des investissements ainsi réalisés est beaucoup plus lente à rentrer dans les faits. Le problème est celui de l'encadrement du secteur agricole.

Cet encadrement suppose un équipement intellectuel que traditionnellement l'on décompose en trois chapitres : enseignement, recherche et vulgarisation. Il est clair que ces trois domaines d'action sont étroitement liés, et que la politique agricole doit s'attacher aux trois à la fois.

10- ENSEIGNEMENT

De ces trois chapitres, c'est certainement celui de l'enseignement qui, jusqu'à présent, est le plus déficient. Sans doute, une nouvelle législation a vu le jour et la réorganisation du réseau scolaire est en cours : l'école technique de niveau secondaire s'installe à FAN-AR, et la construction de quatre écoles pratiques est commencée.

Ce réseau n'est pas suffisant, mais la capacité actuelle d'administration du Ministère de l'Agriculture ne permet pas dans les cinq prochaines années d'espérer plus que la mise en route et le fonctionnement normal de ce réseau de cinq écoles.

C'est pourquoi il semble indispensable que sur base d'une étude particulière, l'Etat examine la possibilité d'encourager et de favoriser la création d'un réseau d'enseignement privé agricole. Plusieurs particuliers sont intéressés à ce développement : restent à déterminer les modalités pratiques d'une subvention, et surtout les secteurs d'enseignement les plus déficients. A ce sujet, c'est certainement en matière d'élevage bovin et ovin que les résultats seraient les plus marqués.

Mais il ne convient pas de ramener tout l'enseignement à une question d'écoles. Les adultes aussi devraient pouvoir bénéficier d'une assistance en vue d'une formation professionnelle accélérée, ou du moins d'une information plus systématique. Ces sujets seront abordés avec ceux de la vulgarisation.

11- RECHERCHE

En matière de recherche, le Gouvernement dispose d'un atout considérable avec l'Institut de Recherches Agronomiques de Tell-Amara, créé par la Mission Agricole Française. Cet Institut a fourni des contributions importantes au développement de l'agriculture libanaisé, mais il semble qu'on n'a pas pu encore tirer des résultats obtenus tout le parti possible, ce qui d'ailleurs est un problème classique pour tous les instituts de recherche gouvernementaux.

Sans prétendre épuiser tous les problèmes posés par la promotion de Tell-Amara, c'est sur ce problème d'application de la recherche que devrait avec le plus d'attention se pencher sur la politique agricole dans les prochaines années.

Dans le cadre de l'ensemble logique : Recherche pure - Recherche appliquée - Application de la Recherche - Vulgarisation - Animation, ensemble qui domine tout le développement agricole et le conditionne, le rôle de l'application de la recherche est des plus difficiles, car c'est lui qui concrétise le lien nécessaire entre la théorie et la pratique. L'expérience a montré que généralement ni les Instituts de Recherche eux-mêmes, ni les Services de vulgarisation n'ont pu facilement surmonter ce décalage entre les informations disponibles et les besoins d'information : c'est pourquoi la fonction d'application de la recherche a conquis son autonomie.

L'application de la recherche comporte un double travail: l'un va de la pratique à la théorie, et analyse les besoins ressentis par les vulgarisateurs auprès des paysans en besoins de recherche; l'autre va de la théorie à la pratique et prépare l'interprétation des résultats de la recherche en programmes de vulgarisation.

On voit combien ce travail est capital et risque d'être négligé s'il n'est pas considéré <u>pour lui-même</u>, et confié à un corps de techniciens qui ne sont ni des chercheurs, ni des vulgarisateurs, mais qui dialoguent constamment avec les uns et les autres.

Cette conception est celle qui a été adoptée par les Services de Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture. En effet, il est prévu que ces Services pourront compter sur l'aide d'ingénieurs spécialistes de tel ou tel problème. Il est à recommander vivement que ces ingénieurs-spécialistes soient organiquement regroupés en un bureau d'application de la recherche.

./.

الجمهورية اللب كانت محتب وَذبوالدَولة لشوون الشمية الإدارية مركز مستارينع وَدرَاسات الفطاع المعام

Peut-être devrait-on aussi en arriver à la constitution d'un petit comité permanent pour l'application de la recherche, qui siègerait comme conseil consultatif auprès de l'Institut de Recherches et auprès du Service de la Vulgarisation.

En ce qui concerne <u>les programmes de recherche eux-</u>mêmes, deux points sont à relever: la prise en considération des problèmes économiques, sans lesquels les résultats de la recherche appliquée seront toujours difficiles à vulgariser, et la généralisation des résultats acquis en matière d'élevage.

Sur le premier point, le démarrage d'études économiques sous l'impulsion du professeur BROUGH de la Ford Fundation, a permis de commencer à combler une des plus graves lacunes actuelles : reste à faire le lien entre les résultats de ces travaux et l'orientation de la recherche.

Sur le second point, les travaux de TERBOL, d'un niveau scientifique élevé, n'ont pas encore retenu tout l'intérêt qu'ils méritent : après en avoir mieux analysé les implications économiques, il convient de faire la démonstration de leur possible généralisation sous une forme ou l'autre.

12- VULGARISATION

En matière de vulgarisation, les activités du Ministère de l'Agriculture se dévelop**pent** favorablement, mais sans doute avec trop de lenteur, vu les difficultés administratives.

La route est tracée par le rapport de M.B.G. MOUSSOROS, ancien directeur des Services d'Extension en Grèce, export de la Ford Fundation. Est particulièrement recommandée cette orientation selon laquelle la vulgarisation est un "système d'éducation hors des murs des écoles" et ne doit donc pas être confondue avec une conception trop stricte qui fait de la vulgarisation un simple service d'information en technique agricole.

Par ailleurs, le rapport souligne à juste titre qu'un bon travail ne peut qu'être le résultat d'un <u>développement progressif des programmes</u>, afin de couvrir petit à petit tous les aspects de l'agriculture libanaise.

La prise en considération prioritaire de l'intérêt et de l'importance des problèmes de vulgarisation devrait amener le Ministère de l'Agriculture à créer un Service autonome nouveau, groupant l'enseignement agricole, la vulgarisation agricole, et probablement l'application de la recherche. doit accorder une grande attention à toutes les questions de vulgarisation : ce sont les vulgarisateurs qui ont le contact le plus direct avec les paysans, et qui donc sont le mieux à même d'informer le Ministère sur leurs besoins : cette information est nécessaire pour définir périodiquement dans quelles directions précises la politique agricole doit s'orienter pour résoudre les problèmes concrets du paysan.

Il semble que sur un point particulier, il convienne de mettre l'accent : c'est la nécessité d'organiser de nombreuses journées d'information, et de nombreux stages techniques au profit des paysans : prolongeant, ou remplaçant l'enseignement agricole ces journées et ces stages permettraient de compléter la formation professionnelle de l'agriculteur, formation qui est une condition essentielle de réussite pour l'instauration d'une agriculture intensifiée et concurrentielle.

C- POLITIQUE D'ORIENTATION AGRICOLE

13- ORIENTATION

Chapitre plus nouveau, celui de la politique d'orientation est le plus indispensable : les infrastructures physiques des grands travaux, l'encadrement par un meilleur équipement intellectuel sont en quelque sorte des objectifs intermédiaires sur lesquels on pourra établir une politique d'orientation.

L'objectif-clé est de promouvoir un type d'agriculture qui rendra l'agriculture libanaise plus intensifiée et plus concurrentielle.

14- ORIENTATION DE LA PRODUCTION

Deux questions se posent : quels produits encourager? dans quelles conditions de production les obtenir?

Quels produits mettre sur le marché? La mobilisation des potentialités agricoles du pays doit satisfaire un double besoin : celui de la demande alimentaire nationale et celui de la demande pour l'exportation. Une analyse prospective des niveaux qu'atteindront ces deux demandes en 1975 a été faite de façon détaillée dans le document BAR 405. Le tableau suivant en donne un résumé pour les produits végétaux. On trouvera plus de détails en annexe.

SUPERFICIE CULTIVEE (milliers d'hectares) PAR GRANDE CATEGORIE DE CULTURES VEGETALES

CATEGORIES	Moyenne 1955-1961	Hypothèse faible 1975	Hypothèse forte 1975
Agrumes	7.8	12.0	14.0
Bananes	2.2	3,5	4.0
Pommes	8.7	13.0	13.0
Vignes	22.1	2 8.5	32.0
Autres fruits	12.5	18.8	23.3
Légumes	16.1	21.2	24.2
Pommes de terre	4.8	7.0	7.0
Céréales	99.5	73.0	9360
Légumineuses	14.9	19.0	20.5
Olives	22.9	32.5	32,5
Betterave	0.7	4.0	6.0
Га ba c	3.7	6.5	6.5
Autres cultures	2.5	4.0	4.0
Total	218.4	243.0	280.0

Source: Tableaux du document DAR 405.

Pour les produits animaux, les indices 1975 de la production seraient les suivants (base 100 = moyenne 1955-1961):

Oeufs : 430 à 530 Lait : 190 à 190 Poulets: 690 à 1150 Viande : 260 à 430 L'observation constante de l'évolution des productions, année par année, doit permettre sur base de collectes périodique d'informations statistiques de base de définir quels produits s'écartent des perspectives prévues et de préciser pour chacun d'eux la politique que compte suivre le Gouvernement pour en orienter la production.

A l'heure présente, c'est la production de lait, de fourrage et la viande qui a besoin des plus grands encouragement Par contre, l'évolution de la vigne a besoin d'être surveillée de très près pour éviter une surproduction difficile à écouler. Par ailleurs, malgré le prix de soutien qui ne peut être qu'une solution de court terme, l'évolution du blé doit rester dans certaines limites pour éviter que les fonds publics ne maintiennent une agriculture trop extensive et peu rémunératrice

Les moyens d'intervention sont le tarif douanier, les licences pour le commerce extérieur, les distributions de plants, le crédit pour certaines cultures à encourager, etc...

Dans quelles conditions de production obtenir ces résultats? La question revêt un triple aspect : quantitatif, qualitatif et structurel.

Quantitativement, le problème est d'augmenter les rendements unitaires. Des estimations ont été faites pour 1975 : sur cette base (voir annexe) il convient de suivre l'évolution annuelle et de préparer des programmes de vulgarisation en faveur des cultures les plus déficientes. A l'heure présente, l'olivier, la banane et le mais devraient retenir l'attention. On y ajoutera de manière permanente toutes les cultures annuelles irriguées qui devraient profiter d'une vulgarisation intensive sur les meilleures méthodes d'utilisation de l'eau : l'étude de meilleures façons culturales ira dans ce sens.

Qualitativement, on retiendra la lutte phyto-sanitaire et l'amélioration des espèces et des plants. Une telle politique n'aura de contenu important que dans la mesure où la recherche appliquée aura suffisamment étudié ces problèmes et où l'application de la recherche aura pu en faire un de ses domaines privilégiés. A l'heure présente, devraient retenir l'attention les maladies des fruits exportés - agrumes, pommes - et celles de l'olivier.

Structurellement, la question est plus nouvelle et peu abordée jusqu'à présent : il s'agit essentiellement de favoriser la constitution d'exploitations plus importantes,

et d'éviter les micro-fundia incompatibles avec une politique de productivité. Des mesures importantes devraient être prises à l'occasion de la politique d'aménagement régional : on devra notamment favoriser un regroupement des parcelles, et un droit de rachat pour les propriétaires limitrophes. On devrait aussi examiner l'opportunité du rachat des exploitations trop petites, en vue de les adjoindre à des exploitations viables. Il serait utile de mettre en oeuvre une telle politique structurelle à petite échelle, et en essayant l'application dans quelques zones-pilotes : les grands travaux agricoles en fournissent l'occasion.

Une autre mesure structurelle importante consistera dans la révision des rapports entre métayers et propriétaires : une évolution vers le paiement d'une redevance fixe, dans le cadre d'un bail de cinq ans, devrait améliorer fortement les conditions de la production et de l'investissement agricole, pour autant qu'un système de crédit y soit adapté!

15- ORIENTATION DE LA COMMERCIALISATION

Il va sans dire tout d'abord qu'une politique de commercialisation n'a aucune chance d'aboutir si l'orientation de la production a échoué : on ne peut vendre bon marché ce que l'on produit cher. En conséquence , l'orientation de la production et l'orientation de la commercialisation forment un tout logique et opérationnel dans une politique d'ensemble.

Deux points d'application doivent être mis en évidence: la collecte des produits et la recherche des débouchés.

La collecte des produits - surtout fruitiers et animaux - doit être organisée en circuits de commercialisation, contrôlés par les producteurs eux-mêmes. C'est dans ce domaine que les coopératives et autres associations de producteurs devraient trouver un domaine privilégié d'intervention. Une telle politique est d'autant plus indispensable que les exploitations sont petites et que donc les quantités produites individuellement sont faibles. C'est certainement par l'encouragement des coopératives qu'une politique agricole obtiendra ici les meilleurs résultats. Cet encouragement ne

doit pas se restreindre à une assistance technique de l'Etat en vue de la fondation, du démarrage et de la gestion de coopération : il doit surtout se marquer par l'octroi d'un crédit distribué par le canal des coopératives et par une priorité constante des vulgarisateurs en faveur des exploitants regroupés en coopérative.

Le second problème, la recherche de débouchés intéresse surtout les produits d'exportation : il n'est pas certain que l'on puisse encore longtemps se contenter de laisser l'Etat jouer un rôle d'informateur en la matière, à la façon dont l'Office Fruitier a la latitude d'agir à présent. Il faudra, tôt ou tard, que par des formules du genre des sociétés mixtes, l'Etat puisse condlure des contrats de livraison à long terme, dans le cadre desquels les exportateurs devraient pouvoir négocier leurs marchés, mais il va de soi que l'Etat ne peut s'engager dans ce sens que si les produits fournis sont standard et de haute qualité : c'est dire encore toute l'importance de l'orientation de la production. Quoi qu'il en soit, il faut prévoir une baisse des prix à l'exportation, et y adapter progressivement les conditions de la production, tout en conservant une rentabilité suffisante, malgré l'abaissement du prix de revient.

16- ORIENTATION DE LA TRANSFORMATION

La consommation alimentaire se modifie structurellement de façon importante, au fur et à mesure que le revenu s'élève : de plus en plus le consommateur exige des produits plus élaborés et plus transformés : il est donc indispensable de faciliter l'industrialisation des produits agricoles.

Par ailleurs, les difficultés de l'exportation et la baisse des prix extérieurs peuvent trouver une certaine compensation dans cette industrialisation.

Le cadre du Ministère de l'Agriculture prévoit un Bureau des Industries Agricoles, mais les postes en sont vacants depuis 1959. Une première action serait donc de recruter les quelques techniciens indispensables.

Les industries des jus de fruits, des conserves de légumes, des fromages et produits laitiers sont celles qui ont le plus d'avenir : une étude particulière est indispensable pour en fixer les limites et en tirer des normes pour la politique agricole.

III- RESULTATS ATTENDUS

17- REMARQUES

On ne reprendra pas ici, chapitre par chapitre, tous les domaines de l'activité agricole, pour dresser une sorte de bilan détaillé des résultats attendus de l'application de la politique agricole : c'est un des objets du plan agricole élaboré par ailleurs.

On s'en tiendra à une <u>perspective globale</u> centrée sur l'année 1975, en cherchant réponse aux deux questions fondamentales de toute croissance économique :

-quel sera l'accroissement de la production agricole?
-quel sera l'accroissement de l'emploi de maind'oeuvre?

18- PRODUCTION AGRICOLE EN 1975

Les travaux collationnés dans le document DAR 405 ont permis de faire les prévisions suivantes en ce qui concerne la valeur de la production agricole en 1975 (voir détails en annexe).

Partant des années 1955-1961 du niveau de 250 à 260 millions de L.L. dont 62 pour les produits animaux, les niveaux atteints en 1975 seraient à prix constants de 550 à 650 millions de L.L. dont 160 à 220 pour les produits animaux.

L'indice de la valeur de la production passerait ainsi à 220-260, soit un taux annuel d'accroissement de 4,7 à 5,7%.

En supposant une baisse générale des prix de 10%, l'indice passerait à 197-233, et à 175-207 avec une baisse peu probable de 20%. Les taux annuels de croissance seraient de 4,1 à 5,1% avec une baisse de 10%, et de 3,3 à 4,3% avec une baisse de 20%.

On retiendra donc que le taux escompté de 4 à 4,5% est très largement assuré si la baisse moyenne des prix ne dépasse pas 10%.

Il convient de souligner la part croissante des productions animales qui de 24% passerait à 30-35%.

19- EMPLOI AGRICOLE EN 1975

En partant des mêmes bases, l'emploi évoluerait comme suit : partant de 165.000 emplois, il passerait à 230-250.000, soit un indice 138-153, ce qui représente un taux d'accroissement de 2, à 2,5% (voir détails en annexe).

Compte tenu du fait que les emplois provisoires procurés par la mise en oeuvre des grands travaux agricoles n'ont pas été retenus, on remarquera que l'accroissement de l'emploi se maintient au niveau de l'accroissement de la population. C'est dire que le sous-emploi ne s'aggravera pas dans les zones rurales, et même que pour peu que se continue l'exode rural des pénuries de main-d'oeuvre et une hausse des niveaux de salaires sont inéluctables.

CONCLUSION

20- UNE CONDITION PREALABLE DU SUCCES

Les diverses mesures recommandées dans leur principe ne sont pas sans soulever de nombreuses difficultés d'application que l'expérience acquise par l'Administration permettra peu à peu de réduire.

Mais il serait présomptueux d'adopter telle politique agricole ou telle autre sans donner auparavant au ministère de l'Agriculture des moyens sérieux de travail : l'organisation administrative du travail technique est la condition préalable du succès.

Cette organisation devrait comporter:

- 1- Un meilleur équilibre entre cadres administratifs et cadres techniques :actuellement, en catégorie 3, il y a 88 postes techniques et 11 postes administratifs dont plusieurs sont occupés par des techniciens.
- 2- Une meilleure cohérence entre les <u>problèmes d'application</u> de la recherche, de la vulgarisation et de l'enseignement par la création d'un Service ad hoc.
- 3- Une reconsidération <u>des problèmes du Génie Rural</u>, en intégrant certaines attri**but**ions de l'Office du Litani et du Service des Affaires Hydrauliques (à l'exception des eaux potables).
- 4) La création d'un <u>Office de la Production Animale</u> qui sera l'un des facteurs-clefs de l'avenir agricole libanais.
- 5- Une prise en con**sidé**ration de l'<u>aspect économique</u> des problèmes agricoles en renforçant le bureau de l'économie rurale par la création de cinq postes d'économistes.
- 6-Enfig.et surtout la création d'un bureau rattaché directement au Directeur Général et appelé Bureau des Projets et Programmes.

Cette énumération pourrait servir de base à une étude fondamentale préparée par l'Administration des Recherches et de l'Orientation.

Certaines de ces questions ont déjà été évoquées par plusieurs techniciens dans des rapports particuliers. On se réfèrera notamment à l'expertise de M.K.D.S. BALDWIN, spécialiste de la planification agricole, FAO, qui dans son rapport sur les problèmes économiques de la planification agricole au Liban (mars 1963) a souligné la nécessité de coordonner les informations en vue de la planification en nommant, pour cette coordination, un responsable si possible un économiste. Cet expert a également attiré l'attention sur la réorganisation du Service des Affaires Techniques Communes en unités plus souples et sur la création d'unités administratives séparées et renforcées pour les questions économiques.

21- UNITE OPERATIONNELLE DES MESURES RECOMMANDEES

Les **résul**tats attend**üs** de l'application de la politique agricole proposée sont favorables, mais il ne fait pas de doute que de très gros efforts seront indispensables pour atteindre les niveaux possibles.

Dans cette optique, les mesures recommandées forment un tout opérationnel dont chaque partie renforce l'autre. Il faudra ténacité et persévérance pour mener de front les orientations voulues.

On aurait le droit d'être franchement optimiste si un appui sérieux était donné à l'application de cette politique par le renforcement de l'organisation administrative de travail technique, condition préalable du succès.

Mais il ne fait pas de doute que si cette condition n'est pas respectée, ou si l'effort n'est pas persévérant et continu, la situation peut se détériorer et même devenir franchement mauvaise.

Il ne fait pas de doute non plus que la politique recommandée est POSSIBLE.

Souhaitons cependant qu'à sa définition et à son application soient associés les représentants qualifiés des associations de producteurs en instaurant des <u>procédures</u> organiques de consultation qui permettront de préparer l'avenir dans un dialogue approfondi entre techniciens privés et techniciens publics.

ANNEXES

- Tableau N° 1 Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation. Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. FRUITS
- Tableau N° 2 Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation. Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. LEGUMES
- Tableau N° 3 Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation. Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. CEREALES
- Tableau N° 4 Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation.
 Situation 1955-1961, période de base et perspectives pour 1975. LEGUMINEUSES
- Tableau N

 Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation.

 Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. CULTURES INDUSTRIELLES.
- Tableau Nº 6 Production, commerce extérieur et consommation. Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. PRODUITS ANIMAUX.
- Tableau N° 7 Valeur de la production agricole. Situation 1955-1961, période de base, et résultats attendus pour 1975.
- Tableau N° 8 Emploi de main-d'oeuvre pour la production agricole. Situation 1955-1961, période de base, et résultats attendus pour 1975.
- Tableau N° 9 Résumé des objectifs du quinquennat 1964-1968.
- Tableau N°10 Liste des programmes proposés pour le quinquennat 1964-1968

TABLEAU Nº1 - Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation. Si pyation, 1955-1961, période de base et perspectives pour 1975 . FRUITS

PRODUITS	ANNEE	SUPERFI CI E	RDT.	PRODUCTION T.	IMPORTATION T.	EXPORTATION T.	CONSOM- MATION T:	CONS/Hab. Kge
Agrumes	Ease 1975 A	7.833 12.000 14.000	17,7 28 28	138.860 340.000 390.000	000	59.867 200.000 250.000	79.000 140.000 140.000	49,0 59,8 59,8
Bananes		2.171 3.500 4.000	11,6	25.214 52.000 60.000	000	13.286 32.000 40.000	11.938 20.000 20.000	8.5 8.5
Pommes	1	8.774	5,4 13	47.570 17c.000	450 0	28.670 125.000	19.350 45.000	12.0
P.P.P.C.	Base 1975 A 1975 B	5.180 7.500 8.500	455	23.143 53.000 60.000	55	3.544 15.000 22.000	19.654 38.000 38.000	12.0 16.2 16.2
Raisins	1	22.100 28.500 32.000	3,5	79.286 128.000 144.000	5.386 8.000 8.000	27 6 6.000 2.000	84.400 130.000 150.000	53.0 55.0 64.0
Figues	ł	2.557 3.300 3.800	-8 8	17.414 26.000 30.000	237 250 500	251 2.250 6.500	17.400 24.000 24.000	10.8 10.2 10.2
Aman de s	Base 1975 A	1.596 3.000 5.000	1,5	2.421 9.000 14.000	271	51 3.000 8.000	2.641 6.000 6.000	1.6 2.5 2.5
Divers Fruit	Base 1975 1975	3.292 5.000 6.000	7,8 10 10	25.825 50.000 60.000	1 1	1.575 10.000 20.000	24.250 40.000 40.000	15.1

DAR 405 - Décembre 19 Source: Mission IRFED-LIBAN - Perspectives de production et de commerce extërieur pour 1975 -

Satuation 1955-1961 période de base et perspectives pour 1975: LEGUMES TABLEAU Nº2 - Superficies, rendements, production, Commerce ext"rieur et consommation

Froduft	année	Superficie Ha	RDT. T/‼a	Production T.	Importation T.	Exportation T.	C≅nsomma tion T.	Cons/hab. Kgg
Tomate	Base 1975 A 1975 B	. 2.100 3.000 3.500	12.6 18 13	26.200 54.000 63.000	4.800 10.000 10.000	3,700 9,000 18,000	27.300 55.000 55.000	23.5
COurge Courgette Concombre	Base 1975	2.300 3.800	12 12	27.500 45.000	: 1	• • •	27.50C 45.000	17
Oignbh	Base 1975 A 1975 B	2.300 2.500 3.000	14,5 16 16	34.290 40.000 48.000	3.357 5.000 5.000	18.847 15.000 23.000	18.800 30.000 30.000	11,7 12,8 12,8
Pastèque	Base 1975	2.400	11,7 13	27.857 35.000	14.561	218	42.200	26,5
Divers	Base 1975 A 1975 B	7.000 9.200 11.200		101.860 138.000 168.000	• 1 1	3.000	83,000 135,000 135,000	52,2 57,7 57,7
Fomme de Terre	Base 1975	4.800	8 12	38.286 84.000	13.3%7 12.000	17.643 42.000	34.000 54.000	21.4
					•			

Source: DAR 405, op.cit

TABLEAU Nº3 - Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation, Situation 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975 - CEREALES

PRO DUITS	Surfaces (Ha)	Ret (Qx/Ha)	Production (T)	Importation (T)	Exportation (T)	Consommation(T)
Blé Base 1975 A 1975 B	68.900 53.000 63.000	8.12 12 et 20 12 et 20	56.000 70.000 85.000	202.200 285.000 270.000	3.000 5.000 5.000	255.000 350.000 350.000
Riz Base 1975	1 1	i 1	! [14.600 20.000	1 1	14.600 20.000
rge-sorgho Base 1975 A 1975 B	22.500 11.000 18.000	10,60 15 15	24.000 16.500 27.000	28.000 (85.000) (75.000)	3,000	49.000 (101.500) (102.000)
Mais Base 1975 A 1975 B	8.100 9.000 12.000	17 25 25	13.600 22.500 30.000	5.600 (28.000) (20.500)	650	18.650 (50.000) (50.500)

[.]B. Les chiffres en tre parenthèses sont des estimations provisoires, à tester par une étude sur les besoins de l'alimentation des animaux.

S ource: SAR 405, op. cit.

TABLEAU N° 4 - Superficies, Rendements et Production Situation 1955-1961, période de base et perspectives pour 1975. LEGUMINEUSES

PRODUITS	Superficie Ha	Rendement Qx/Ha	Production Tonnes
<u>Légumes secs</u> Base 1975	9,200 12,500	12 14	11.500 17.000
Autres légumi- neuses en sec Base 1975 A 1975 B	5.170 4.000 5.000	8 10 10	4.130 4.000 5.000
Légumineuses en irrigué Base 1975 A 1975 B	480 2.500 3.000	250 250 250	12.000 62.500 75.000
Total des légumineuses Base 1975 A 1975 B	14.850 19.000 20.000	— —	

Source : DAR 405, op.cit.

TABLEAU N.5 - Superficies, rendements, production, commerce extérieur et consommation. Situațion 1955-1961, période de base, et perspectives pour 1975. CULTURES INDUSTRIBLIES.

; 	 			
CONSCMMTION Tonnes	33.500 65.000	28.605 60.000 60.000 (60.000)	2.800 4.500	
EXPORTATION Tonnes	2.400 5.000	1 1 1 1	3,000	
IMFORTATION Tonnes	3.400	26.780 40.000 30.000 (9.000)	500 1.500	
PRODUCTION Tonnes	32.500 65.000	1.825 20.000 30.000 (51.000)	3.200 6.000	8.700
rendem tr Qx/Ha	14 20	190 300 300 (300)	8 6	t 1
SURFACES Ha	22.900 32.500	700 4.000 6.000 10.000)	3.750 6.500	2.525
PRODUITS	Olives Base 1975	Betterave (1) 1975 A 1975 B (1975C)	Tabac Base 1975	Divers Base 1975

(1) Les quantités produites, importées, et consommées sont données en Tonnes de sucre raffiné.

Source DAR 405 , op.cit.

TABLEAU Nº 6 - PRODUCTION, COMMERCE EXTERIEUR ET CONSOMMATION. SITUATION 1955-1961, PERIODE DE BASE ET PERSPECTIVES 1975. PRODUITS ANIMAUX

PRODUITS	PRODUCTION	IMPORTATION	EXPORTATION	CONSOMMATION	CONS/ HAB
	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)
POISSON (3) Base 1975 A 1975 B	2.300 3.500 6.500	2.700 6.500 3.500	-	5.000 10.000 10.000	3.2 4.3 4.3
OEUFS Base 1975 A 1975 B	3.000 13.000 16.000	2,250 - -	550 3.000 6.000	4.700 10.000 10.0 00	2,9 4.3 4.3
LAIT Base 1975	105.000	20.000 50.000		125.000 250.000	78.0 106.0
POULET\$ () Base 1975 A 1975 B O-B-C (3) Base 1975 Λ	3.170 15.000 25.000 3.000 8.000	500 - - - 24.000 45.000	15 6.000 13.000	2.655 9.000 12.000 27.000 53.000	1.7 4.0 5.0 17.0 22.5
VIANDES div. Base 1975 A 1975 B	100 1.000 2.000	2,100 4,000 4,000		2.200 5.000 6.000	1.3 2.1. 2.5
Toutes iandes (4) Base 1975 A 1975 B	5.270 18.000 27.000	26.600 49.000 44.000	15 6.000 13.000	31.855 67.000 71.000	20.0 28.6 30.0

⁽¹⁾ En tonnes, chiffres arrondis - (2) En kgs par an et par habitant

| SOURCE : DAR 405, op.cit.

⁽³⁾ Une troisième hypothèse n'a pas été chiffrée.

⁽⁴⁾ Addition des rubriques : Poulets + Ovins/ Bovins /Caprins + Viandes diverses.

N.B.- Certaines fourchettes importantes ne pourront être réduites qu'après analyse des marchés extérieurs.

TABLEAU N° 7 - VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE Situation 1955-1961, période de base, et résultats attendus pour 1975.

PRODUITS	Base	1975 A	1975 B
(a) -Froduits animaux			
Poissons	6	9	16
Oeufs et poulets	10	58	86
Lait	37	. 70	70
Viande	9	29	49
Total (a)	62	166	221
(b) -Produits végétaux			
Fruits	94	220	247
Légumes	41	6.3	72
Céréales	21	25	32
Légumineuses	8	21	23
Industriels	2 8	60	63
Total (b)	192	389	437
(c) -TOTAL GENERAL	254	555	658
(d) -INDICE	100	219	259
(e) -Taux annuel d'accroissement		4,7%	5,7%

Source: IRFED-DAR. Travaux non publiés. Chiffres provisoires.

TABLEAU N° 8 - EMPLOI DE MAIN-D'OEUVRE POUR LA PRODUCTION AGRICOLE. Situation 1955-1961, période de base, et résultats attendus pour 1975. En milliers d'emplois.

PRODUITS	Base	1975 A	1975 B
a) -Produits animaux			
Poissons	3,2	3,5	4,0
Autres	9,8	13,5	16,0
Total (a)	13,0	17,0	20,0
b) -Produits végétaux			
Fruits	82,C	119,0	131,0
Légumes	14,0	19,0	22,0
Céréales	18,0	10,0	12.5
Légumineuses	4,0	5,5	6,0
Industrielles	34,0	57,5	61,5
Total (b)	152,0	211,0	233,0
c) -TOTAL GENERAL	165,0	228,0	253,0
d) -INDICE	100	138	153
e) -Taux annuel d'accroissement	_	2%	2,5%

N.B.- Les emplois pour les investissements agricoles, publics ou privés ne sont pas inclus.

SOURCE: Travaux non publiés. Chiffres provisoires. IRFED-DAR.

1- INFRASTRUCTURES PHYSIQUES ET GRANDS TRAVAUX

- -Extension des irrigations sur plus de 20.000 Ha
- -Valorisation de 8.000 Ha
- -Reboisement de plus de 3.000 Ha
- -Réseau de postes sanitaires et d'abattoirs
- -Réseau de stations de démonstrations et de pépinières.

2- ENCADREMENT ET EQUIPEMENT INTELLECTUEL

- -Poursuite de trois projets en collaboration avec le Fonds Spécial et la FAO
- -Réseau de vulgarisation
- -Réseau de 5 écoles d'enseignement agricole
- -Promotion de l'Institut de Recherches Agronomiques de Tell-Amara

3- ORIENTATION ET PRODUCTIVITE IMMEDIATE

- -Application de la recherche en matière végétale et animale.
- -Poursuite de la lutte phyto-sanitaire
- -Réseau de contrôle laitier
 - -Réseau d'insémination artificielle
 - -Réseau d'action coopérative et promotion de l'agriculture de groupe
- -Soutien céréalier
- -Organisation du crédit.

SOURCE: Mission IRFED-LIBAN. Dossier de base pour l'avantprojet de plan quinquennal 1964-1968 - 3ème partie Chapitre Agriculture.

TABLEAU Nº 10 - LISTE DES PROGRAMMES PROPOSES POUR LE QUINQUENNAT 1964-1968

I- Série A - Equipement intellectuel

N° 1 - Organisation administrative du travail technique

N° 2 - Vulgarisation

Nº 3 - Enseignement

Nº 4 - Tell-Amara

 N° 5 - Fonds Spécial : Eaux Souterraines N° 6 - Fonds Spécial : Sols et Irrigations

Nº 7 - Fonds Spécial : Forêts

II- Série B - Infrastructures physiques

Nº 8 - Equipement végétal

Nº 9 - Equipement animal

N°10 - Reboisement

Nº11 - Valorisation des terres

N°12 - Réseaux d'irrigation (Travaux Publics)

N°13 - Réseaux d'irrigation (Litani)

III- Série C - Orientation et productivité immédiate

Nº14 - Productions végétales

Nº15 - Productions animales

Nº16 - Commercialisation

Nº17 - Incitations

Source: Mission IRFED-LIBAN - Dossier de base pour l'avantprojet de plan quinquennal 1964-1968. Troisième partie Chapitre Agriculture.



MISSION IRFED-LIBAN

DAR 147

26/1/63

DOCUMENT SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

NOTES PRISES LORS D'UN EXPOSE DE MONSIEUR CHAUMENY, INGENIEUR AGROHOME INA, DIREC-TEUR DES ETUDES A L'OFFICE MATIONAL DU LITANI

INTRODUCTION

Dans les cinq années à venir, le liban va connaître l'exécution de grands projets tels le projet du Litani, le projet des eaux souterraines, le "Plan Vert", le projet des études pédologiques. Il est donc utile d'établir une politique agricole pour les cinq prochaines années, en l'ixant quelques objectifs : l'état de la documentation, notamment celle accumulée par lu Mission IRTED rend possible cet établissement.

Au Liben 3 faits frappent l'observateur :

1) la faible part de l'agriculture dans la formatica du revonu national (1/6), d'une part, et, d'autre part le pourcentage de la population occupée dans l'agriculture : 54 %, co qui fait apparaître une distorsion assez extrême et rarement atteinte à ce degré.

,/,,,

to pertain

- 2) une deuxième disparité est colle de la mise on valeur dans les différentes régions ; à côté d'une agriculture no moderne aubeiste une agriculture utilisant ces techniques archaiques. De plus, un facteur neg tiffexiste dans la mise en valeur ; c'est que l'on assiste au Liban à un phénomène de désinvestisament agricole ; des terres sont abandonnées qui étuient en forêts ou en cultures vivieres; cette évolution régressive est si gravement marquée que l'on retourne vers un paysage minéral, pas même végétal.
- 3) une troisième disparité apparaît dans la réperdition des revenue à l'intérieur même de l'Agriculture.

Ces trois distorsions constituent les trois problèmes majeurs auxquels il faut s'attaquer, et indiquent les trois aspects principaux de la politique agricole ; une politique de production, une politique de mine en valeur et une politique de revenu. On ne peut teut faire su début d'une planification ; il faut choisir; on devrait donc s'en tenir à définir une politique dans ces trois domaines.

A - Politique de production

- 1 Il y a trois agricultures juntaposées au liban :
 - a D'une part certaines productions balseent et tendent vers zéro : telles les forêts et les cultures vivrières.
 - b D'autre part, les productions fruitières montent et sont bien connues.
 - c Entre ces deux catégories de production; il existe une production agricole variés commercialisable, ou production paysance de polyculture, qui constitue le point densible, car si les choses vont telles quelles, cette production risque de disparattre.
- 2 A partir de ces données, il est possible de déterminer une politique agricole de production.

a - Ainsi la politique fruitiers doit êtr) ane politique d'exportation; le Liban aura, dans les années à venir, à faire face à une concurrence très vive sur les marchés de fruits. Brant donné qu'une production en masse est impossible, vu l'exiguité du territoire, la politique à adopter à cet égard est essentiellement une politique de qualité es de saisonnement (arriver sur les marchés lu à 30 jours avant les autres pays, et cesi grâce au climat).

D'autre part, la concurrence se faisait vive, le problème sera définitivement une question de coût et de prix. Une politique rigeureuse de diminution du prix de revient, s'impose donc. Un gros effort est à faire pour augmenter la productivité.

- b Loagriculture de polyculture est condamnée aussi à la qualité et à la productivité si elle veut faire face à un marché agricule mondial essentiellement basé sur le dumping.
- c Quant à l'agriculture vivrière, elle tend à disparaître, et une sonnette d'alarme doit être tirée : il faut préparer l'avenir par une production sylvo-pastorale et ceci partout où les conditions ne permettent par la production agricole intensive.
- 3 Est-il difficile de quantifier et de passer au stade de la planification ?

Non, du moment que nous avons des études de marché très bien faites our l'évolution des dibouchée mondiaux, et qu'il est possible de connaître l'évolution de la consommation intérieure et ceci pour les cinq années à venir.

Il faut signaler que la politique de production devrait être discutée non saulement entre les responsables de l'Administration publique, mais en même temps avec les producteurs eux-mêmes,

1

B - Politique de la mise en valeur

- 1 Il existe quolques milliors d'Ha qui bénéficient d'une mise es valeur de pointe. L'effert de l'htet sorait utile et recommandable pour accélérer cette mise en valeur qui sert de tout expérimental pour l'ensemble.
- 2 Hore coe quelques milliors d'hectares, nous nous heurtons à des obstacles majeurs d'ordre foncior, climatique, juridique et technique.
 - a foncier : la topographie des sols et lour degré de fertilité, ainsi que la etructure foncière.
 - b climatique : où daux remèdes existent :
 l'irrigation et les brise-vents.
 - c juridique : absence d'exploitations agricolesen tant qu'unité technique et économique indépendante : il y a morcellement de l'unité économique, c'est une situation très spéciale.
 - d technique : absence d'un matériel biologique (animal et végétal) suffisant absence de technicité chez les
 agriculteure : les techniques modernes sont adoptées sans discernement coûtant sinsi chères sans
 donner beaucoup de résultat. L'absence de coordination technique
 est aussi à signaler : exemple
 des doues d'eau incompatibles avec
 les dones d'engrais employées simultanément.
- Une politique de mise en valeur est donc nécespaire. Mais pour sortir des idées générales, il
 faut passer au stade de chaque région et définir
 use politique régionale de mise en valeur en vue
 de s'attaquer aux obstacles dominants de chaque
 région, et de coordonner l'action des différents
 organismes (ONL. Plan Vert, O.D.S.) évitant ainsi le double emploi et la dispersion des crédits
 et des efforts, Ce n'est qu'à travers cet amémagement du territoire, ou cette politique régionale, qu'en peut préciser quelle doit être
 l'intervention de l'Etat.

C - Politique de revenu

- 1 On pourrait avoir une politique commerciale
 - a) Il faut tout d'abord diminuer la conterrence entre importateurs et producteurs libinais, surtout durant certaines périodes critiques et pour des produits nouveaux. Il y a donc une politique de défense de ces produits à adopter au moins pour un temps.
 - b) D'autre part, le fractionnement des opérations de commercialisation, se fait au détriment du petit producteur : une politique de défense du producteur devrait être appliquée.
 - c) Mais est-ce que défense des produits et défense du producteur suffirent à sauve parder un écart suffisant entre prix de revient et prix de vente ? Si non, il faudra mettre en œuvre une politique de détauation, de subvention et d'aide, mais seulement si en même temps un gros effort de productivité est fait par le producteur.
- 2 En ce qui a trait à la répartition du revenu, les rapports de force entre métayers et propriétaires sont un frein total à tout effort de productivité. La tenure agraire aussi est un obstacle majeur : qui ne possède que 10 dunums ne peut en faire vivre une famille. Le problème est denc celui de l'émiettement du producteur : c'est contre ce fait que devra lutter une politique de répartition du revenu.

CONCLUSION

La Planification agricole doit déterminer les lignes d'action et des moyens d'actions, par réajustements successifs et va-et-vient, elle le pout; mais elle ne réussira que si les intéressés veulent bien de ces lignes d'action et de ces moyens d'actions.

Il y a donc lieu pour préciser la politique à adopter, et avant de la faire adopter par les Hautes Autorités d'instaurer un dialogue entre l'Administration et les producteurs. Il sera plus facile d'établir ce dialogue au plan régional qu'au plan national.



MISSION IRFED-LIBAN

DAR 147 - WP

36/1/63

DOCUMENT SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

NOTES PRISES LORS D'UN EXPOSE DE MONSIÈUR CHAUMENY, INGENIEUR AGRONOME INA, DIREC-TEUR DES ETUDES A L'OFFICE NATIONAL DU LITANI

INTRODUCTION

Dans les cinq années à venir, le Liban va connaître l'exécution de grands projets tels le projet du Litani, le projet des eaux souterraines, le "Plan Vert", le projet des études pédologiques. Il est donc utile d'établir une politique agricole pour les cinq prochaines années, en fixant quelques objectifs : l'état de la documentation, notamment celle accumulée par la Mission IRFED rend possible cet établissement.

Au Liban 3 faits frappent l'observateur :

- 1) la faible part de l'agriculture dans la formation du revenu national (1/6), d'une part, et, d'autre part le pourcentage de la population occupée dans l'agriculture: 54 %, ce qui fait apparaître une distorsion assez extrême et rarement atteinte à ce degré.
- 2) une deuxième disparité est celle de la mise en valeur dans les différentes régions : à côté d'une agriculture moderne subsiste une agriculture utilisant des techniques archaïques. De plus, un facteur négatif existe dans la mise en valeur : c'est que l'on assiste au Liban à un phénomène de désinvestissement agricole : des terres sont abandonnées qui étaient en forêts ou en cultures vivières; cette évolution régressive est si gravement marquée que l'on retourne vers un paysage minéral, pas même végétal.

./...

أَجَمُورِتَ اللَّمِنَانَتِ: مَكتب وَزبِوُالدَولة لَشَوُ ون الشَّمَية الإدارية مَركزمشاريع وَدرَاسَات الفَصَاع الْعَامُ 3) Une troisième disparité apparaît dans la répartition des revenus à l'intérieur même de l'Agriculture.

Cos trois distorsions constituent les trois problèmes majeurs auxquels il faut s'attaquer, et indiquent les trois aspects principaux de la politique agricole : une politique de production, une politique de mise envaleur et une politique de revenu. On ne peut tout faire au début d'une planification : il faut choisir; on devrait donc s'en tenir à définir une politique dans ces trois domaines.

A - Politique de production

- 1 Il y a trois agricultures juxtaposées au Liban :
 - a D'une part certaines productions baissent et tendent vers zéro : telles les forêts et les cultures vivrières.
 - b = 0 autre part, les productions fruitières montent et sont bien connues.
 - c Entre ces deux catégories de production, il existe une production agricole variée commercialisable, ou production payeanne de polyculture, qui constitue le point sensible, car si les choses vont telles quelles, cette production risque de disparaître.
- 2 A partir de ces données, il est possible de déterminer une politique agricole de production.
 - a Ainsi la politique fruitière doit être une politique d'exportation; le Liban aura, dans les
 années à venir, à faire face à une concurrence
 très vive sur les marchés de fruits. Btant donné qu'une production en masse est impossible,
 vu l'exiguité du territoire, la politique à adopter à cet égard est essentiellement une politique
 de qualité et de saisonnement (arriver sur les
 marchés 10 à 30 jours avant les autres pays, et
 ceci grâce au climat)

D'autre part, la concurrence se faisant vive, le problème sera définitivement une question de coût et de prix. Une politique rigoureuse de diminution du prix de revient, s'impose donc. Un gros effort est à faire pour augmenter la productivité.

- b L'agriculture de polyculture est condamnée aussi à la qualité et à la productivité, si elle veut faire face à un marché agricole mondial essentiellement basé sur le dumping.
- c Quant à l'agriculture vivrière, elle tend à disparaître, et une sonnette d'alarme doit être tirée : il faut préparer l'avenir par une production sylvo-pastorale et ceci partout où les conditions ne permettent pas la production agricole intensive.
- 3 Est-il difficile de quantifier et de passer au stade de la planification ?

Non, du moment que nous avons des études de marché très bien faites sur l'évolution des débouchés mondiaux, et qu'il est possible de connaître l'évolution de la consommation intérieure et ceci pour les cinq années à venir.

Il faut signaler que la politique de production devrait être discutée non seulement entre les responsables de l'Administration publique, mais en même temps avec les producteurs eux-mêmes.

B - Politique de la mise en valeur

1 - Il existe quelques milliers d'Ha qui bénéficient d'une mise en valeur de pointe. L'effort de 1º Btat serait utile et recommandable pour accélérer cette mise en valeur qui sert de test expérimental pour l'ensemble.

- 2 Hors ces quelques milliers d'hectares, nous nous heurtons à des obstacles majeurs d'ordre foncier, climatique, juridique et technique.
 - a foncier : la topographie des sols et leur degré de fertilité, ainsi que la structure foncière.
 - b climatique : où deux remèdes existent : l'irrigation et les brise-vents.
 - c juridique : absence d'exploitations agricoles en tant qu'unité technique et économique indépendante : il y a morcollement de l'unité économique, c'est une situation très spéciale.
 - d technique: absence d'un matériel biologique
 (animal et végétal) suffisant absence de technicité chez les agriculteurs: les techniques modernes
 sont adoptées sans discernement coûtant ainsi chères sans donner beaucoup de résultat. L'absence de coordination technique est aussi à signaler: exemple des doses d'eau incompatibles avec les doses d'engrais
 employées simultanément.
- Je une politique de mise en valeur est donc nécessaire. Mais pour sortir des idées générales, il faut passer au stade de chaque région et définir une politique régionale de mise en valeur en vue de s'attaquer aux obstacles dominants de chaque région, et de coordonner l'action des différents organismes (ONL. Plan Vert, O.D.S.) évitant ainsi le double emploi et la dispersion des crédits et des efforts. Ce n'est qu'à travers cet aménagement du territoire, ou cette politique régionale, qu'on peut préciser quelle doit être l'intervention de l'Etat.

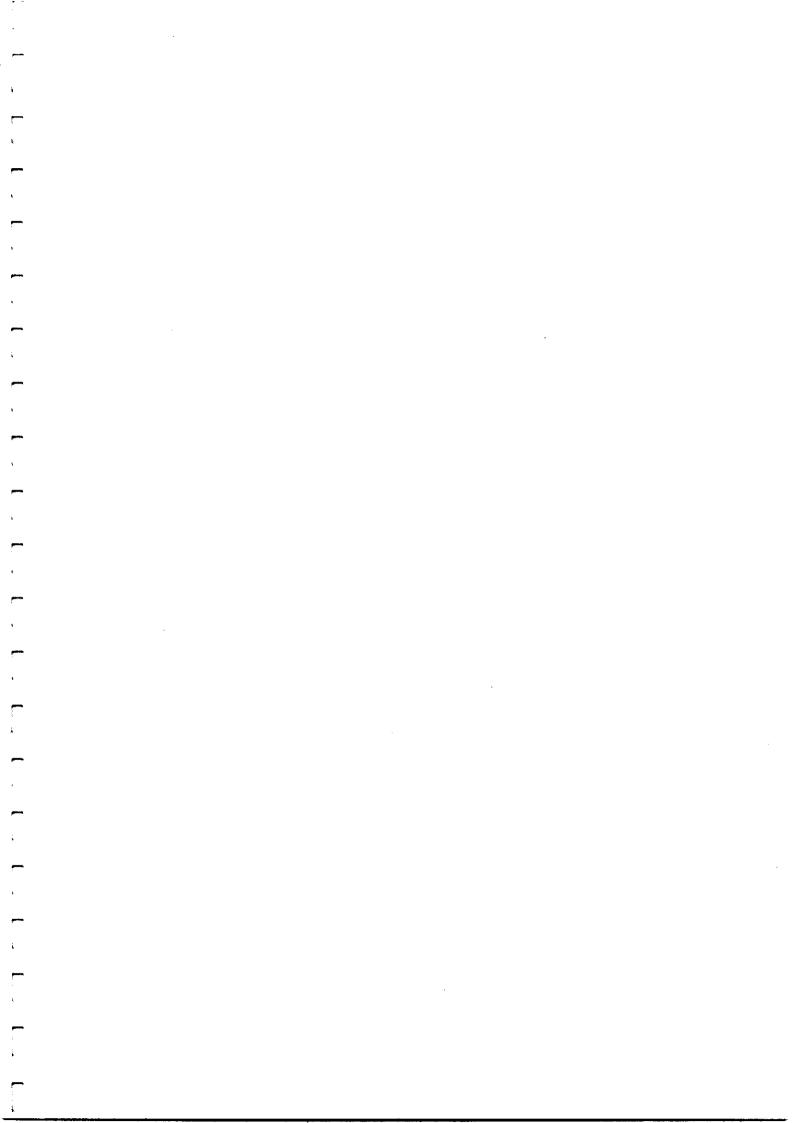
C - Politique de revenu

- 1 On pourrait avoir une politique commerciale
 - a) Il faut tout d'abord diminuer la concurrence entre importateurs et producteurs libanais, surtout durant certaines périodes critiques et pour des produits nouvoaux. Il y a donc une politique de défense de ces produits à adopter au moins pour un temps.
 - b) D'autre part, le fractionnement des opérations de commercialisation, se fait au détriment du petit producteur : une politique de défense du producteur devrait être appliquée.
 - c) Mais est-ce que défense des produits et défense du producteur suffiront à sauvegarder un écart suffisant entre prix de revient et prix de vente ? Si non, il faudra mettre en oeuvre une politique de détaxation, de subvention et d'aide, mais seulement si en même temps un gros effort de productivité est fait par le producteur.
- 2 Un ce qui a trait à la répartition du revenu, les rapports de force entre métayers et propriétaires sont un frein total à tout effort de productivité. La tenure agraire aussi est un obstacle majeur : qui ne possède que 10 dunums ne peut en faire vivre une famille. Le problème est donc celui de l'émiettement du producteur : c'est contre ce fait que devra lutter une politique de répartition du revenu.

CONCLUSION

La Planification agricole doit déterminer des lignes d'action et des moyens d'actions, par réajustement successifs et va-et-vient, elle le peut; mais elle ne réussira que si les intéressés veulent bien de ces lignes d'action et de ces moyens d'actions.

Il y a donc lieu pour préciser la politique à adopter, et avant de la faire adopter par les Hautes Autorités d'instaurer un dialogue entre l'Administration et les producteurs. Il sera plus facile d'établir ce dialogue au plan régional qu'au plan national.



· Exposé de Ma Cacameny.

Following Programme

Périsèe de 4 à 5 ans : à course de grandes

changements que sont son que santantes

The second of the second

à l'initianie étable que sonitanie

lien e qui on in remen remende no

000.2000

:- La Peride 10 out de 144. Deurs 3 choses: Au Linua: Le Genezione en emblet nem 16; som que suis àction

isophil as the madell wing.

Le Dispersité entre les mires en

constant per des de l'estant

milio suissi. De fin in Takans

regard were to active term

man a Court of the same of the court

Le la restaura de la companya de la

and the second of the second o

3. Resource applier of a blearlie

names a conserva bos inglimitare

Lets se muedicon de rébadilles.

se est since a missonies a semisor, es es erdodens migenes anapres in gant gx sataquer.

La politique agricole boit être

sucher is some if a perfect. 3 content a lea content. top a least problem to the second of the sec office as probably Decr. Tribe remark o removed something of the me in a comment of the second of the comment of the on the local to the ingression of the decente en en comme contonto el céréales. La consumerace accer division de la des ins about a principal service de in the second re notifier passifier en montre de la contre oals le les de le Stalle 2-cette = 17,200, e, rect seint le our recent and the control of the co in an entre of the second beauty la commence, et éjaisent mine, c'ésit men question de l'est qui le more. Des

Le lie de la companya del companya del companya de la companya de Commence of the second of the the state of the s

Tour account a constitution.

Folloge Agent goe heatige to be the

cette de l'entre de la mée en les de l'étéens de l'étéens de la les de les des les des les des les des les des les des les de le 1 or, with

The second of th onacco é, que les montres de l'action à l'actionne entitle be to the same and a second document de les maniers en l'élégateure : ce va money of the second of the sec

Mirique de mise en consur

Existènce de dominais la rienses. Me e en le en le gridier en meine ordended of settle militario de la lace de lace de la lace de la in the second promodeline celle

Constitution of the state of th and the second of the second o Down to had a series to the series of the se + Ass March Consulting Justicique : - doname aux 15 quists. with a more of issues - con inche and a give a see mail appeal. siester instruction os was yet work was ware and one of mois divers of the Politique les morse en men qui l'élécque my reconstructs are the live of the cone le positie de la company de la ou coint de l'internation de l'internations de l en balanc?

-Estate of Estate and in the second = il weather expenses to put von pre a luite en luisier la la la distribution de Estérape de la citation operation. = Francisco de la social de la social de la constante de la co e menseement of a short in récartifies - bu reserve - s decircles and a second of the least of the l -a-Cause be sons engloijà como mountaines or (and -ine es obstracte majours de la terre rem mas files forms once to be

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)